

## ***l'aralre n° 72 : printemps 1888***

### **La « MAISON DE PAYS » DE MORNANT (RHONE)**

(Inaugurée le 9 mai 1987)

Ce bâtiment situé au n° 6 de la rue Joseph Venet, et qui fut naguère une dépendance des immeubles paroissiaux, a été acheté par la commune de Mornant.



Celle-ci voulait acquérir ce bâtiment :

1° - Pour en faire une « Maison de pays », c'est-à-dire une maison au service de la région de Mornant. Pour y exposer les reliques de son histoire, des plans, photos, grimoires ou gravures anciennes la concernant, ainsi que les principales productions de cette région (salaisons, miel, fromages, vins des coteaux du Lyonnais, etc.).

2° - Pour y exposer les meubles, les métiers, l'outillage, témoins de la vie de nos ancêtres, de leurs coutumes, de leur habitat et de leur folklore.

3° - Pour faire connaître, par des expositions tournantes, les productions artistiques régionales des peintres, sculpteurs, photographes, artisans, musiciens, etc.

On nous demande fréquemment l'histoire de cette maison qui a été magnifiquement restaurée sous la direction de Monsieur Jean-Gabriel Mortamet, architecte en chef des Monuments historiques (qui avait déjà dirigé la restauration de l'église ogivale du XV<sup>e</sup> siècle).

Les fenêtres à meneaux découvertes sous l'enduit et restaurées, ainsi que divers détails permettent d'affirmer que cette construction date de deux époques (XV<sup>e</sup> siècle, avec agrandissement au XVIII<sup>e</sup> siècle).

Une première partie, attenante à l'immeuble Martinaud, a été édifée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Par la suite, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le bâtiment a été agrandi vers l'est (c'est-à-dire de la grandeur de la pièce se trouvant à l'entrée de la maison, au rez-de-chaussée). Cet agrandissement a dû se faire sur une partie du cimetière qui entourait le chevet de l'église puisque l'on a retrouvé de nombreux ossements sous le dallage de cette pièce.

L'ensemble comprend une cave en sous-sol. Sous la construction primitive. Deux pièces et un puits au rez-de-chaussée, quatre au premier étage et quatre au deuxième étage. Le linteau au-dessus de la margelle de ce puits porte l'inscription suivante : « 1728 - co ».

Un très ancien escalier en colimaçon, avec marches en bois de chêne taillées dans la masse, donne accès aux étages. Un nouvel Escalier plus pratique a été placé dans la pièce d'entrée pour l'accès au premier et au deuxième étage.

Les cheminées des grandes pièces du rez-de-chaussée et du premier étage existaient (elles ont été décapées au jet de sable).

A côté de la cheminée du rez-de-chaussée se trouve encore un « potager » où l'on faisait la cuisine sur de la braise enflammée provenant de l'âtre tout proche. La cheminée du rez-de-chaussée comporte

une « Bretagne » en fonte représentant un heaume de chevalier avec le lion héraldique des armoiries lyonnaises. Elle provient d'un don de l'association Carrez-Boiron de Mornant.

Celle de la cheminée du premier étage pose un problème sur son origine. Elle représente en quatre points opposés le « tau » (T) des moines de l'ordre des Antonins, avec l'aigle bicéphale de la Maison d'Autriche. Et la date de 1664 qui serait, sauf erreur. Celle d'un édit de l'empereur Maximilien d'Autriche accordant aux moines hospitaliers de l'ordre de Saint Antoine en Dauphiné certaines prérogatives (parmi lesquelles le droit de faire « paître » leurs porcs dans les rues des villes et villages pour manger tous les déchets de voirie. Ceci en reconnaissance des soins apportés aux malades. Et notamment à ceux atteints du « mal des ardents » (1).



Cette « Bretagne » était-elle située, dès l'origine. Dans cette maison qui aurait pu être un petit hôpital (pour les voyageurs et pèlerins) appartenant à la congrégation des Antonins ? Ou bien s'agit-il d'un réemploi d'une « Bretagne » de cet ordre, récupérée d'une démolition ? Le mystère reste entier et seul un travail de dépouillement des Archives départementales pourrait, peut-être, apporter quelque lumière à ce sujet.

Le choix de cette maison s'est finalement révélé plus heureux que prévu. Puisque, en plus des fenêtres à meneaux, des cheminées et de leur « Bretagne » on a découvert, en démolissant les plafonds de plâtre. D'authentiques plafonds « à la française », avec poutres sur corbeaux de bois, au premier étage ; et de majestueuses poutres en chêne au rez-de-chaussée

**Noël DELORME**

(1) - Mal des ardente -, maladie qui desséchait par gangrène les membres (mains et pieds) à la suite de l'absorption de farine dans laquelle se trouvait de l'ergot de seigle (base de l'ergotine).

